

Worldline

Société anonyme

80, quai Voltaire

95870 Bezons

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, au profit des salariés ou des mandataires sociaux d'Ingenico et de ses filiales

Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2020

35^{ème} résolution

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Grant Thornton
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Worldline

Société anonyme

80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, au profit des salariés ou des mandataires sociaux d'Ingenico et de ses filiales

Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2020
35^{ème} résolution

A l'Assemblée générale de la société Worldline,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société (la « Société ») et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, soumise à des conditions de performance fixées par le Conseil d'administration, au profit des salariés ou des mandataires sociaux de la société Ingenico Group (« Ingenico ») et/ou de ses filiales, ou d'anciens salariés ou mandataires sociaux d'Ingenico et/ou de ses filiales, devenus salariés ou mandataires sociaux de Worldline et/ou de ses filiales, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer, sous condition suspensive de la réalisation de l'acquisition du contrôle d'Ingenico.

Le nombre total des actions pouvant ainsi être attribuées gratuitement ne pourra excéder 0,43 % du capital social au jour de la présente Assemblée générale, étant précisé que ce plafond est autonome et que le montant des augmentations du capital réalisées en application de la 35^{ème} résolution ne s'imputera pas sur les plafonds prévus à la 44^{ème} résolution de la présente Assemblée générale.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée générale, à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 15 mai 2020

Les commissaires aux comptes

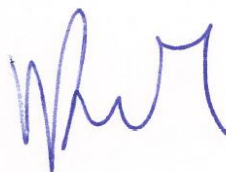
Deloitte & Associés

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Véronique Laurent

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

A blue ink signature with a series of connected, flowing loops.

Virginie Palethorpe